

LA LIGNE

bulletin du Centre Saint-Exupéry

Mouvement socio-éducatif et culturel fondé en 1947 « Le Grandclément » 113, rue du 1º Mars 1943 - 69100 Villeurbanne téléphone : 04 78 68 27 29 - courriel : centre-sx@fr.oleane.com Site : www.centresaintexupery.c.la

ISSN 1269-5025

Juin/Juillet 2011 - nº 96

abonnement > 10 € / an

Le mot du président

Bien sûr, la gouvernance de notre association, comme disait Michel Richelmy, est assurée. Les tâches au quotidien sont remplies et bien remplies. Chacun à son poste, assume ses fonctions, ses responsabilités. Nos enfants sont encadrés, accompagnés. Tout avait été prévu, anticipé, depuis longtemps. Forcément, Michel insistait tellement lors de ses formations sur l'anticipation, qu'il eût été inconcevable que lui-même n'eût pas prévu sa succession! Alors, bien sûr, les salariés et les bénévoles du Centre sont opérationnels, comme auparavant.

Auparavant... C'était le 16 mai dernier, il y a un mois et demi... Tout-à-coup; le temps d'un soupir, ce sont près de 64 ans de notre histoire collective qui s'en sont allés. Avec Michel, le soir au siège, nous parlions souvent de ses parents, de son enfance, de ses souvenirs familiaux qui sont aussi les miens, et lorsque nous évoquions la mort de son frère Jean, mon père, il disait : « maintenant, il sait ». Maintenant, Michel lui aussi, sait

Mais Michel n'était pas un homme du passé. Un exemple entre cent : sa passion de la langue française, ce n'était pas du snobjame ou une nostalgie quelque peu désuète, non, c'était l'expression de la précision de sa pensée. Ce soir, en rédigeant ce billet, devant les pièges de la grammaire, de la syntaxe, je pense à lui. Un point de rière un « etc. », je le revois sourire...

Les étoiles du Petit Prince ne sont pas loin, Saint-Ex avait raison : quand tu regarderas le ciel, la nuit, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles, disait le Petit Prince. Moi, c'est le point derrière l' « etc. » qui me fait sourire devant mon écran d'ordinateur...

On se console toujours, disait encore le Petit Prince. Certes, ce n'est pas facile, il faudra du temps, une personnalité pareille, sa présence, son charisme, laissent un vide vertigineux.

Bien sur rien n'est plus comme avant, ni au siège, ni dans nos réunions du COS, du directoire, ni dans nos maisons nous savons tous ce qui nous manque aujourd'hui, il n'est pas besoin de le rappeler. Alors chacun ouvrira sa fenêtre à sa façon pour entendre rire les étoiles... Et l'on passera sans y prêter attention, sans savoir quel clin d'œil il représente pour elle, devant le portrait de Michel qu'Emmanuelle de Breuvand a disposé dans le hall d'entrée de notre escale principale...

Il y a trois ans, Michel Richelmy m'avait demandé de me préparer à lui succéder, en cas d'incapacité soudaine à assurer la présidence de notre association. La continuité passe en partie par le nom, pensait-il. J'étais d'accord, d'ailleurs, pouvions-nous dire non à Michel? Et comme beaucoup d'entre nous, je croyais le Commandeur immortel, ou presque... Hélas, il ne l'était pas... Alors par fidélité à sa mémoire et aux valeurs que nous partageons tous, au Centre, mais certainement pas pour satisfaire quelque ambition personnelle, je me suis présenté à la présidence pour prendre sa suite.

Depuis notre assemblée générale du 7 juin dernier, le suffrage de nos cent-vingt adhérents à jour de cotisation m'a réélu au Conseil d'orientation et de surveillance (COS), et les membres du COS ont bien voulu m'accorder leur confiance et me choisir comme nouveau président du Centre Saint-Exupéry. C'est cela ma vraie légitimité, comme elle l'est pour tous les membres du bureau élus ce jour. André Revillon, Michel Richelmy décédés à quelques mois d'intervalle, l'expérience nous enseigne la prudence : ainsi Anne Revillon a accepté la première vice-présidence (et la première vice-présidence d'une femme, nous ont fait remarquer quelques amies malicieuses) pour reformer le tandem disparu. J'ai aussi sollicité Jacques Dupoyet pour un poste de deuxième vice-président, compte-tenu de son expérience et de sa notoriété, malgré son emploi du temps plus que chargé. Les autres membres du COS et du Directoire restent fidèles à leurs engagements et continuent donc à tenir la barre. Que tous en soient remerciés.

A ce propos, en cette année du bénévolat, pour mettre un peu plus en avant nos amis que la modestie conduit à rester dans l'ombre, je voudrais les presser affectueusement de « mettre en ligne » sur notre site Internet ¹ une courte biographie.

Il est bien trop tôt pour moi d'exposer nos projets pour les mois à venir, j'aurai l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro de notre bulletin. Aujourd'hui, je souhaite simplement appeler nos fondamentaux, comme l'on dit aujourd'hui. Relisez la « déclaration fondamentale », fout y est l'Elle est affichée au siège et dans nos maisons, nos valeurs y sont clairement rappelées. Je suis également garant de l'institution: Michel tenait en grande estime les professionnels salariés du Centre, Roger Gerome et les membres du Directoire en sont témoins, je veillerai au maintien de leurs interêts.

Michel souhaitait plus d'innovations : les secteurs du social et de la formation évoluent en permanence, quand les politiques financières des conseils généraux diminuent ! Vieillissement de nos personnels, investissements à maintenir, autant de chantiers en cours. L'expérience et la vision de Jacques Dupoyet seront précieuses.

Nos adhérents sont la force et la crédibilité du Centre: mérci à vous tous qui êtes restés fidèles, fidèles à votre histoire, à vos valeurs. Avec Anne Revillon, pous voulons renforcer nos liens, ranimer le souffle de Citadelle. Vos idées sont d'ailleurs les bienvenues. Pensez en particulier au recrutement de nouveaux adhérents... Réfléchissez à l' « après-Dictionnaire » qu'Odette Gay et René Oger vont bientôt porter sur les fonts baptismaux.

La formation est sans doute une des clefs de notre developpement : grâce à Roger Soncarrieu et à son directeur Yves Salou, l'IPRES est en train de devenir un acteur majeur du secteur dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche Notre ambition doit nous ouvrir le marché complet de Rhône-Alpes.

Le nerf de la guerre, c'est l'argent, Jacques Vial en son rapport de trésorier, conforté en cela par les audits de notre expert-comptable et de notre commissaire aux comptes, nous a rassurés si besoin en était : la situation est saine, la gestion « en bon père de famille » de Michel porte ses fruits, il faut donc continuer de la même façon à chasser les gaspillages et prôner les économies au quotidien. C'est aussi un état d'esprit moral, citoyen.

Encore une pensée pour Michel: en lisant son rapport moral, en clôture de notre assemblée générale, j'ai été surpris de son questionnement très provocateur sur l'avenir du Centre et la possibilité de le dissoudre! Louis Mortamet m'a rassuré: c'était une façon de nous forcer à réfléchir à l'avenir, mais Michel n'auran jamais songé à raccrocher les gants! Merci Billy.

En guise de conclusion à ce premier mot de ma présidence, je souhaite que nous continuions à travailler ensemble, en y trouvant plaisir et convivialité, pour donner le meilleur de nous-mêmes à une cause parmi les plus belles, celle de l'éducation des jeunes. A tout âge, on peut grandir!

Xavier Richelmy

www.centresaintexupery.c.la

La vie du Mouvement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Centre Saint-Exupéry a eu lieu le mardi 7 juin 2011. Assemblée très particulière avec bien évidemment un grand absent, Michel Richelmy, décédé le 16 mai dernier.

Xavier Richelmy, son neveu et viceprésident du Centre, après avoir ouvert l'assemblée générale, a demandé à l'assistance (une bonne cinquantaine de personnes), de bien vouloir observer une minute de silence en sa mémoire.

Les différents rapports et comptes rendus se sont ensuite succédés : rapport des activités 2010 présenté par André Campan, puis rapport des directeurs des quatre maisons d'enfants : Olivier Trevelot pour La Croix du Sud, Patrick Gaillard pour Les Planètes, Emmanuel Pisseloup pour l'Institut éducatif Saint-Benoît et Roger Amable pour La Cité de l'Amitié.

Le rapport financier était ensuite présenté par le trésorier, Jacques Vial, rapport confirmé par le commissaire aux comptes Ces différents rapports ont été validés par l'assemblée.

Le rapport moral du président, écrit par Michel Richelmy avant son décès, était alors lu par Xavier Richelmy.

Plusieurs membres du Conseil d'orientation et de surveillance dont le mandat arrivait à échéance ont été réélus: Jean-Luc Béatrix, Odette Gay, Xavier Richelmy, Jacques Vial. L'élection de Gaby Abou Sleiman, coopté lors de la réunion du C.o.s. du 19 avril 2011, a été confirmée tandis qu'Anne Revillon était, elle, élue au C.o.s.

Comme lors de chaque assemblée du Centre, Roger Soncarrieu, Président de l'Institut de promotion et d'études sociales (Ipres) a par ailleurs donné quelques informations sur les activités réalisées en 2010 en matière de formation.

Le Conseil d'orientation et de surveillance s'est ensuite réuni et a élu :

-Xavier Richelmy, président du Centre Saint-Exupéry ;

-Anne Revillon, premier vice président ;

-Jacques Dupoyet, second vice-président;

-Jacques Vial, trésorier.

Roger Gérome a, quant à lui, été réélu comme président du Directoire, tandis que Roger Soncarrieu était également confirme comme président-adjoint.

L'ensemble des participants à l'assemblée s'est alors retrouvé autour d'un sympathique buffet où chacun a pu échanger.

Avant l'assemblée, deux réunions de travail avaient eu lieu :

une réunion du Directoire avec la présence des directeurs ;

 -une réunion entre directeurs et représentants du Centre Saint-Exupéry aux Conseils de la vie sociale des maisons d'enfants.

En bref (hors Centre)

Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs (Afocal)

L'assemblée générale de l'Afocal a eu lieu le jeudi 19 mai 2011, à Paris. Jacques Dupoyet a été réélu comme président. Michel Richelmy était président d'honneur de l'Afocal et plusieurs représentants de l'association, ainsi que des formateurs, étaient présents lors de ses obsèques le 21 mai, à Villeurbanne.

ALFA 3A

L'assemblée générale de l'Alfa 3a a eu lieu le mercredi 9 juin au domaine des Planons, situé à Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain).

Marie-Claude Chatillon, président, a rendu hommage à Michel Richelmy qui a été membre du Conseil d'administration d'Alfa 3a pendant quelque vingt ans, dont dix années comme vice-président.

Cette assemblée marquait aussi le 40^{ème} anniversaire de l'Alfa 3a, et l'activité de l'association a été retracée au travers d'un montage audio-visuel.

Le Centre Saint-Exupéry était représenté par Anne Revillon, Roger Soncarrieu et Jacques Vial.

Roger Soncarrieu, dont le mandat arrivait à expiration a, en outre, été réélu au Conseil d'administration, le Centre Saint-Exupéry étant « membre associé » d'Alfa 3a.

Un temps musical et un buffet ont clos cette assemblée.

Institut de promotion et d'Etudes sociales

Une réunion de travail avec la participation de Guy Avanzini, professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université Lyon II, a été organisée le mercredi 29 juin 2011 à Villeurbanne.

Le thème développé par le professeur Avanzini était axé sur « les ressorts de la motivation ».

Roger Soncarrieu, président et Yves Salou, directeur de l'Ipres Rhône-Alpes Sud, sont également intervenus au cours de cette même journée. L'un sur « La personnalité du formateur », l'autre sur les problèmes administratifs. L'ensemble des formateurs et intervenants de l'Ipres était présent à cette séquence de formation.

« Vol de nuit » en musique

Le « Vol de nuit » d'Antoine de Saint-Exupéry a donné lieu à un concert à Sainte-Foy les Lyon, le 8 juin dernier. L'œuvre a été composée et interprétée par Fabrice Junger, accompagné de la classe de flûte traversière de Margareta Morin. Jean Denis a représenté le Centre Saint-Exupéry à cette manifestation et présenté quelque peu les conditions dans lesquelles se déroulait le « Vol de huit ».

Carnet

Naissances

Marie-Gabrielle et Azélie, petite-filles de Jacques Dupoyet, viceprésident du Centre Saint-Exupéry.

Mâcon (Saône-et-Loire), le 5 mai 2011

Décès

Georges Avril, « Saintexupérien » fidèle qui participait chaque année aux journées du patrimoine à Saint-Maurice de Rémens et qui avait aussi illustré l'ouvrage de Michel Richelmy sur Antoine de Saint-Exupéry.

Rillieux-la-Pape (Rhône), le 4 mai 2011

Direction de la publication : Xavier Richelmy Conception-réalisation : Roger Soncarrieu

Dépôt légal/impression : imprimerie Marchandeau 5, rue Flachet 69100 Villeurbanne

Centre Saint-Exupéry

DÉCLARATION FONDAMENTALE

A. Bref historique

Le Centre Saint-Exupéry est juridiquement une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée le 22 juillet 1947, sous le nom de «Athéna» et déclarée à la Préfecture du Rhône le 22 mai 1948, sous la même dénomination. Elle est devenue «Sentre Saint-Exupéry» le 22 janvier 1950, du nom de celui qui incarnait avec netteté la synthèse d'une pensée exaltante et d'une action constructive.

Sa première manifestation - en même temps que son origine - fut l'ouverture d'une colonie de vacances, à Montfaucon-du-Velay (Haute-Loire), du 28 juillet au 28 août 1947, Vingt-quatre garçons de Villeurbanne y participaient.

Dès lors, l'association développait son activité, d'une part dans le domaine des centres de vacances (garçons, filles, adolescents, adolescentes), d'autre part, dans les secteurs des loisirs, des sports (basket, tennis de table, montagne), de la culture (théâtre d'amateurs, ciné-club, conférences, etc.) et de l'action sociale

Puis, au fil des années, le Centre élargissait son chann d'intervention vers la formation des cadres, l'étude et le rayonnement de la vie et de l'œuyre de Saint-Exupéry et, enfin la protection de l'enfance (la première maison d'enfants à caractère social «La Croix du Sud» fut créée en 1972, dans le Rhône).

B. But du Mouvement

L'article 4 des statuts stipule : «L'association est un Mouvement qui a pour objet de favoriser la promotion des personnes et en particulier, des jeunes. Ses options fondamentales sont la vie de l'esprit, le sens de la responsabilité et le dépassement.»

Il en résulte trois objectifs.

Tout d'abord, faire en sone que les enfants, les adolescents, les jeunes soient protégés, puissent s'épanqui, s'affirmer et se dépasser, soit dans les institutions propres au Mouvement, soit dans des institutions extérieures.

Deuxiemement, faire connaître, par tous moyens, la vie, l'œuvre et la philosophie d'Antoine de Saint-Exupéry.

Enfin, maintenir entre les adhérents, les dirigeants, les personnels, un esprit de convivialité, de soliésien et de solidarité autour de ses valeurs.

C. Principes généraux

Le Centre Saint-Exupéry se déclare indépendant de tout mouvement politique ou confessionnel. Il respecte les engagements de chacun dès lors qu'ils n'entament ni sa cohésion ni ses principes éducatifs.

Le Centre Saint-Exupéry considère que la famille est, pour les jeunes et les adhérents, un lien irremplaçable, à la fois biologique, affectif et culturel.

Les responsables bénévoles et salariés, doivent faire preuve d'exemplarité donnant ainsi un style au Mouvement: maîtrise de soi, cordialité, goût de l'effort, conscience professionnelle. Ils sont porteurs de l'histoire de l'association, de son rayonnement, de son avenir.

Dans l'action, chacun doit se sentir responsable et concerné par toutes les entreprises du Centre, succès ou échecs, joies ou peines, présent et avenir.

Le Centre Saint-Exupéry entend maintenir une assise administrative et financière suffisamment forte pour répondre à ses besoins éducatifs et culturels.

Le Centre Saint-Exupéry s'inscrit, à travers l'échiquier associatif, dans une perspective pluraliste. Il recherche et favorise la coopération, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les fédérations et mouvements d'éducation.

D. Principes éducatifs

1. De la personne

Le Centre Saint-Exupéry est au service de la personne prise globalement - corps, intelligence, esprit - unique et libre, avec sa vocation propre mais aussi en relation avec les autres.

Le corps doit être aimé, respecté, nourri. L'intelligence doit être fortifiée, nourrie. L'esprit qui est le lieu de convergence de l'idéal, des vaieurs et du sens donné à la vie, doit être vivifié.

2. De la promotion

Le sens du Mouvement est dans la progression vers l'acquisition ou le renforcement de l'autonomie. Les activités et les réalisations doivent être marquées par une qualité qui permet à tout (esponsable et à tout participant de grandir.

3. De la pédagogie

Chaque jeune sera respecté dans son originalité, en tenant compte à la fois de son histoire, de sa dignité et de son projet.

Il sera considéré comme co-acteur de son développement et orienté d'abord vers ce qui élève.

La pédagogie de l'accompagnement, sans laxisme ni autoritarisme, doublée d'une attention de tous les instants aux détails de la vie quotidienne, est un facteur essentiel de la proissance d'une personnalité harmonieuse et originale.